

Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartement EVD **Staatssekretariat für Wirtschaft SECO** 



GE

## Handelsregister - Registre du commerce - Registro di commercio

**Mutationen - Mutations - Mutazioni** 

**Suzanne Syz Sàrl, à Genève**, CH-660-2175002-4 (FOSC du 08.02. 2011, p. 10/6024496). Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Communication aux associés: par lettre, téléfax ou email. Les deux parts de CHF 50'000 et de CHF 100'000 sont divisées en 1'500 parts de CHF 100, suite à cette division, l'associéegérante Syz Suzanne possède 1'000 parts de CHF 100 et l'associée ARGOS HOLDING SA, ayant désormais son siège à Sarnen, possède 500 parts de CHF 100. La clause statutaire relative à l'apport en nature et reprise de biens effectuée à la constitution est abrogée conformément à l'art. 628 al. 4 CO. Nouveaux statuts du 20.12.2012.

Registre journalier no 223 du 03.01.2013 / CH-660.2.175.002-4 / 07005074